

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue, par visioconférence avec enregistrement audio, le 2 juin 2020 à 13 h 30 en la salle « Le Fleuve » au 2^e étage de l'Édifice de La Matanie situé au 158, rue Soucy à Matane.

Présences :

M^{me} Victoire Marin, maire de Grosses-Roches
MM. Steve Castonguay, maire de Saint-Léandre
Jérôme Landry, maire de Matane
Jean-Roland Lebrun, maire de Saint-Adelme
Andrew Turcotte, maire de Sainte-Félicité

Les membres sont tous présents par visioconférence. La séance est tenue sous la présidence de monsieur Andrew Turcotte, préfet et maire de Sainte-Félicité. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Line Ross, et le directeur général adjoint, monsieur Olivier Banville, sont aussi présents par visioconférence à partir du bureau de la MRC. La séance est tenue avec enregistrement audio pour fin de publication.

L'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux modifie l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020.

Ainsi, les municipalités doivent publier la teneur des discussions lorsque la Loi prévoit qu'une séance doit être publique. Les séances peuvent se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux. La séance doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat des délibérations des membres.

Ouverture de la séance

En raison de la présentation et de suivi de dossiers, la séance est ouverte à 14 h 45.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Demandes d'aide financière
 - 3.1 Municipalité de Baie-des-Sables pour le comité des pompiers (caserne 18) – projet Illuminons le ciel de Baie-des-Sables
 - 3.2 Centre socio-culturel Le Jubé de Saint-Léandre – projet Masqu'ART
 - 3.3 Projet de distribution de masques réutilisables – collaboration avec la Ville de Matane
 4. Félicitations aux boursiers FIDEL
 5. Tourisme
 - 5.1 Don de 80 sacs à lunch au Carrefour Jeunesse Emploi région Matane / Polyvalente de Matane pour la persévérance scolaire (Bal de finissants façon COVID-19)
 - 5.2 Ouverture des services du Bureau d'accueil touristique de La Matanie 2020
 6. Suivi – Marché public
 7. Suivi – Négociations convention collective
 8. Varia
 9. Période de questions
 10. Fermeture de la séance
-

RÉSOLUTION 343-06-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'appel des présences, les membres du comité administratif sont tous présents par visioconférence et il est convenu que pour répondre aux exigences de l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020, un enregistrement audio est effectué et sera publié sur le site Internet de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 344-06-20

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES POUR LE COMITÉ DES POMPIERS (CASERNE 18) – PROJET "ILLUMINONS LE CIEL DE BAIE-DES-SABLES"

CONSIDÉRANT l'analyse d'une demande d'aide financière pour un dossier respectant les critères et conditions définis à la *Politique d'octroi des dons et commandites et d'aide financière à la formation et à l'innovation sociale* et au *Fonds de soutien à la commercialisation et à la promotion des événements et festivals*;

CONSIDÉRANT QU'à chaque année, le comité des pompiers de la municipalité de Baie-des-Sables organise, lors de la fête de la St-Jean, le traditionnel feu de joie accompagné de feux d'artifices;

CONSIDÉRANT QUE, pour contrer l'isolement des résidents de Baie-des-Sables, le comité désire maintenir la présentation de feux d'artifice où il sera possible pour les résidents d'assister à partir de leur véhicule et de respecter les règles sanitaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte de verser la commandite suivante, à partir du budget associé à la *Politique d'octroi des dons et commandites et d'aide financière à la formation et à l'innovation sociale* :

- Municipalité de Baie-des-Sables pour le comité de pompiers – projet Illuminons le ciel de Baie-des-Sables : 1 000 \$ volet Partenariat, conditionnellement aux engagements de respect des mesures de protection d'hygiène sanitaire;

QUE la directrice générale ou le directeur général adjoint soient et sont autorisés à signer les documents requis.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 345-06-20

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (CENTRE SOCIO-CULTUREL LE JUBÉ DE SAINT-LÉANDRE – PROJET MASQU'ART)

CONSIDÉRANT l'analyse d'une demande d'aide financière pour un dossier respectant les critères et conditions définis à la *Politique d'octroi des dons et commandites et d'aide financière à la formation et à l'innovation sociale* et au *Fonds de soutien à la commercialisation et à la promotion des événements et festivals*;

CONSIDÉRANT QUE le projet Masqu'ART vise à mettre en vente des masques de protection (couvres-visage) confectionnés à Matane et imprimés à Saint-Léandre à l'image d'œuvres ou de section d'œuvres de 4 artistes de la région de La Matanie;

CONSIDÉRANT QUE pour démarrer le projet, le promoteur souhaite obtenir les fonds nécessaires pour mettre en vente un premier lot de 100 masques, 25 par œuvre choisie;

CONSIDÉRANT QU'advenant le succès du premier lot, un 2^e lot de 200 unités (50 par œuvre des mêmes artistes) sera mis en production, ce qui permettrait d'assurer le financement de productions subséquentes;

CONSIDÉRANT QUE le projet met de l'avant le travail d'une artisane couturière, d'un artisan sérigraphie, d'un infographiste, de quatre artistes et d'un développeur et programmeur WEB;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte de verser la commandite suivante, à partir du budget associé à la *Politique d'octroi des dons et commandites et d'aide financière à la formation et à l'innovation sociale* :

- Centre socio-culturel Le Jubé de Saint-Léandre – projet Masqu'Art : 2 000 \$ volet Innovation sociale;

QUE la directrice générale ou le directeur général adjoint soient et sont autorisés à signer les documents requis.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 346-06-20

PROJET DE DISTRIBUTION DE MASQUES RÉUTILISABLES – COLLABORATION AVEC LA VILLE DE MATANE

CONSIDÉRANT le projet de distribution de masques réutilisables issu de la concertation avec les organismes communautaires, la ville de Matane et la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la Ville propose à la MRC d'être partenaire, pour un projet de distribution de masques réutilisables pour les clientèles vulnérables du territoire de La Matanie, en collaboration avec les organismes communautaires qui sont en lien direct avec les personnes vulnérables socialement et économiquement;

CONSIDÉRANT QU'une grande partie des masques seraient distribués via le projet Panier de la solidarité de la Cuisine collective de la région de Matane;

CONSIDÉRANT QUE l'approvisionnement des 1 500 masques réutilisables se fera auprès de l'entreprise Mode Ézé Plus;

CONSIDÉRANT le coût du projet de 9 000 \$, à partager à la hauteur de 65 % pour la ville de Matane et 35 % pour la MRC, ainsi que la recommandation favorable de la directrice adjointe au développement territorial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise un montant de 3 150 \$ pour collaborer au projet de distribution de masques réutilisables pour les clientèles vulnérables du territoire de La Matanie à même l'enveloppe du Fonds d'urgence de la MRC;

QUE la directrice générale ou le directeur général adjoint soient et sont autorisés à faire le suivi requis.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 347-06-20

FÉLICITATIONS AUX BOURSIERS FIDEL

CONSIDÉRANT QUE le FIDEL (Fonds d'innovation et de développement économique local) de La Matanie a remis, de façon virtuelle le 21 mai 2020, des bourses à sept entreprises de la région afin de les soutenir dans le développement de leur projet et l'atteinte de leurs objectifs;

Bourse principale (30 000 \$)

- **CAMM Construction** – M^{me} Camille Therrien-Tremblay

Bourse (20 000 \$)

- **Nature Highland** – M. Olivier Chaumont

Bourses (10 000 \$)

- **Occasion Sport** – M. Steve Imbeault / M^{me} Annick Carrier
- **Atelier aux mille idées** – M^{me} Nancy Fortin
- **Centrale Matanie**
- **École de danse « Et que ça danse! »** – M^{me} Gabrielle Goudreault
- **Bijouterie Lepage** – M^{me} Marie-Pier Brazeau

CONSIDÉRANT QUE les boursiers sont des clients qui bénéficient de services de l'équipe de développement économique de la MRC (ex. : accompagnement technique, soutien financier, mentorat, soutien aux travailleurs autonomes);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

DE mandater le préfet pour transmette au nom de la MRC de La Matanie une lettre de félicitations aux lauréats de la 3^e remise de bourses d'entrepreneuriat du FIDEL de La Matanie;

DE féliciter les deux personnes, composant le service de développement économique, qui accompagnent et supportent les entrepreneurs dans leurs projets.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 348-06-20

DON AU CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI RÉGION MATANE / POLYVALENTE DE MATANE POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (BAL DE FINISSANTS FAÇON COVID-19)

CONSIDÉRANT le projet du Carrefour Jeunesse Emploi de la région de Matane, en collaboration avec la Polyvalente de Matane, d'offrir une alternative au bal des finissants (façon COVID-19) aux finissants de la cohorte 2020;

CONSIDÉRANT QU'une équipe passera chez chacun des étudiants finissants afin de leur remettre un petit présent pour souligner ce moment important et que, pour la remise des présents, l'équipe est à la recherche de 80 petits sacs réutilisables de préférence;

CONSIDÉRANT QUE la MRC possède des petits sacs à lunch noirs signés *Tourisme Matane*, faits en 2019, qui seraient parfaits pour la situation;

CONSIDÉRANT QU'avec peu de budget, le projet permettra :

- de souligner une étape importante, pour les finissants, dans leur cheminement scolaire malgré la situation de la pandémie;
- de promouvoir la signature *TourismeMatane.com* auprès de la population locale et leur faire découvrir les beautés de leur propre région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Steve Castonguay et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise un don de 80 sacs à lunch signé *Tourisme Matane*, d'une valeur estimée à 520 \$, pour la distribution des présents aux finissants dans le cadre du projet Bal des finissants 2020 façon COVID-19 du Carrefour Jeunesse-Emploi et de la Polyvalente de Matane.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 349-06-20

EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS POUR LE BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE DE LA MATANIE 2020 EN PRÉVISION DE LA REPRISE DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

CONSIDÉRANT QUE la première phase de déconfinement a été annoncée mercredi dernier (27 mai) par la ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx;

CONSIDÉRANT la reprise progressive des activités et que l'industrie touristique débute tranquillement son déconfinement en suivant les normes strictes des guides élaborés pour les différents secteurs touristiques;

CONSIDÉRANT QUE l'entrée en poste des étudiants était prévue le 1^{er} juin pour ouvrir au public le 8 juin, ce qui n'a pas été possible, et que les bureaux d'accueil et d'information touristique ne sont pas concernés par cette première phase de déconfinement;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Gaspésie encourage à offrir un service d'information par téléphone, courriel, clavardage et réseaux sociaux, en attendant l'ouverture des lieux physiques qui devra attendre une prochaine annonce;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 25 mai, les commerces de détail de toutes les régions du Québec ayant une porte extérieure habituellement utilisée par la clientèle, peuvent reprendre leurs activités et que la boutique du Regroupement Am'Art, située dans le même local que l'accueil touristique de La Matanie, serait en mesure d'ouvrir;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de souscrire aux objectifs qui suivent :

- Offrir des emplois aux étudiants pour la saison estivale 2020 au Bureau d'accueil touristique de La Matanie (BAT);
- Mettre en place une équipe constituée de deux employés du Bureau d'accueil touristique de La Matanie, afin de soutenir les entreprises touristiques dans la mise en place des mesures sanitaires pour suivre les normes en place approuvées par l'Institut national de la santé publique du Québec;
- Maintenir un service d'information touristique de qualité, adéquat et suivant les normes sanitaires afin de pouvoir répondre à la demande de la clientèle touristique tout en les sensibilisant à l'importance de ne pas oublier le virus, et ce, même en vacances;
- Aider à répondre aux demandes d'informations touristiques par téléphone, courriel, réseaux sociaux et clavardage virtuel;
- Être en mesure d'ouvrir le BAT aux visiteurs dès que le gouvernement annoncera le déconfinement du secteur d'activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie souscrive aux objectifs susmentionnés, incluant l'ouverture du BAT avec le consentement de la Santé publique;

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise le directeur général adjoint à procéder à l'embauche de deux étudiants afin de monter une équipe au Bureau d'accueil touristique de La Matanie 2020 et de prévoir leur entrée en poste pour le 8 juin 2020;

D'entériner les embauches lors de la prochaine séance du Conseil.

ADOPTÉE

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 350-06-20

Il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité de lever la séance.
Il est 15 h 00.

ADOPTÉE

(signé)

Le préfet,
Andrew Turcotte

(signé)

La directrice générale et secrétaire-trésorière,
Line Ross, M.B.A.

Je, soussigné, Andrew Turcotte, préfet de la MRC de La Matanie, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

(signé)

*Le préfet,
Andrew Turcotte*